



URGENCES PATRIMOINE  
ONG reconnue d'intérêt général  
LOI 1901 • N° RNA : W891004200  
www.urgencespatrimoine.fr

## Bulletin d'adhésion 2020

- Adhésion
- Renouvellement
  
- Personne physique
- Personne morale

Merci d'écrire lisiblement et en lettres capitales

### Identité

Civilité : Madame, Monsieur, Société, Organisme, Commune, Association (*rayez la mention inutile*)

Société / Organisme / Commune / Association / NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Représentant : \_\_\_\_\_

### ADHÉSIONS

Nom et prénom du représentant en cas de mineur ou de personne morale

Date de naissance : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ (jj/mm/aa)  
*Les mineurs doivent fournir une autorisation du représentant légal*

### Adresse postale

N° et voie : \_\_\_\_\_

Code postal – Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

### Adhésion (valable pour l'année civile) et don à l'association

Je règle à ce jour ma cotisation de : \_\_\_\_\_ € (A)

Je réalise un don complémentaire de : \_\_\_\_\_ € (B) \*

Je désire un reçu fiscal :  Oui  Non

Mon règlement est de : \_\_\_\_\_ € (A+B)

Il est effectué :  En espèces  Par chèque (à l'ordre de Urgences Patrimoine)

Règlement à renvoyer à : URGENCES PATRIMOINE  
Château du Parc  
1234, rue de Louviers  
76320 Saint-Pierre-lès-Elbeuf

#### « Urgentiste » : 5 €

Afin d'être accessible à tous, notre adhésion de base est à 5 € mais vous pouvez nous aider en faisant un don d'un montant supérieur)

#### « Soutien » : 20 €

20 € est le prix moyen d'une adhésion dans n'importe quelle association. Cette adhésion peut contribuer à la réalisation de nos projets.

#### « Action » : 50 €

Cette adhésion peut nous permettre de mettre end place certaines de nos actions plus rapidement. Merci pour votre engagement.

#### « Association » : 30 €

Cette adhésion est destinée à toutes les associations désireuses de s'engager à nos côtés et pour lesquelles nous pouvons apporter aide et assistance.

#### « Communes et Institutions » : 50€

Cette adhésion concerne les communes et institutions souhaitant bénéficier du soutien d'Urgences Patrimoine pour tout projet de sauvegarde.

#### « Bâtitseur » : 100 €

Grâce au montant de cette adhésion vous devenez acteur de la sauvegarde du patrimoine. Merci pour votre engagement.

#### Adhésion libre

Faites un don de votre choix. Définissez vous-même le montant de votre engagement pour la sauvegarde du patrimoine

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / Signature :

\*Tous les donateurs bénéficient de réductions d'impôts. Si vous êtes un particulier, vous pourrez déduire de vos impôts, 66 % du montant de vos dons dans la limite de 20 % des revenus imposables. Si votre don dépasse ce seuil de 20 %, vous avez la possibilité de reporter l'excédent sur les 5 années suivantes. Si vous êtes une entreprise, vous pourrez défiscaliser 60 % de votre don qu'il soit annualisé ou mensualisé.



Urgences Patrimoine • Château du Parc, 1234 rue de Louviers, 76320 Saint-Pierre-lès-Elbeuf  
www.urgencespatrimoine.fr